

Ouverture des Etats généraux de l'Economie Sociale et Solidaire

Sophie Borderie, Présidente du Conseil départemental

30 septembre 2020 – Campus Numérique

Mesdames et Messieurs les élus,

Monsieur le Président de la CRESS Nouvelle-Aquitaine,

Mesdames et Messieurs les acteurs de l'économie sociale et solidaire,

Mesdames et Messieurs,

Bienvenue au Campus Numérique pour l'ouverture de ces états généraux de l'Economie Sociale et Solidaire. Votre présence, nombreuse aujourd'hui, témoigne de l'importance d'un sujet majeur en termes d'innovation sociale, d'engagement solidaire et de développement territorial.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, permettez-moi de citer quelques chiffres pour situer les enjeux de nos échanges.

En France, l'économie sociale et solidaire c'est 10% du produit intérieur brut, 222 000 entreprises qui emploient 2,4 millions de salariés. En Lot-et-Garonne, selon les définitions, ce sont 1 433 établissements, plus de 14 000 emplois soit 14 à 15% des effectifs salariés.

Ces quelques indicateurs témoignent de l'importance du champ de l'ESS pour notre économie départementale.

Dans notre département, la part de l'économie sociale et solidaire dans les effectifs salariés est supérieure à celle de beaucoup de nos voisins d'où la nécessité de penser collectivement son développement dans les années à venir.

Nous savons que l'ESS recouvre des réalités extrêmement diverses. Toutes ont un socle commun que je résumerai de manière simpliste, je le concède, en rappelant que l'ESS, c'est l'économie à visage humain.

C'est un modèle de développement économique qui poursuit un autre but que le seul partage des bénéfices. C'est une gouvernance d'entreprise démocratique non dépendante au capital financier. Ce sont des bénéfices orientés exclusivement vers le développement de l'activité et le bien-être social dans l'entreprise.

Concrètement, en Lot-et-Garonne, un gros tiers des structures de l'ESS recouvre l'action sociale, le sport et les loisirs.

On le voit bien, la diversité des statuts juridiques, des périmètres d'intervention et des domaines d'activité s'effacent devant l'idéal d'un modèle alternatif différent de celui d'une économie capitalistique hyper-mondialisée.

L'économie sociale et solidaire, c'est donc un modèle de développement qui privilégie la proximité, le lien humain et le développement territorial. C'est, pour nous, un modèle d'autant plus important que les solidarités sociales et territoriales sont au cœur des compétences du Conseil départemental.

Et c'est en tant que premier acteur de ces solidarités que le Département est bien souvent le premier partenaire des projets publics ou privés. A ce titre, j'ai accepté d'être référente de l'Assemblée des Départements de France pour l'ESS.

Cependant et vous le savez, nous travaillons étroitement avec l'Etat et la Région ; cette dernière ayant fait de l'ESS une priorité de son action en matière de développement territorial. Nous y reviendrons à l'occasion des tables rondes de la journée, mais cette approche partenariale est essentielle pour évaluer, orienter et coordonner nos politiques publiques.

L'enjeu aujourd'hui est clair. Il s'agit de conforter cet écosystème pour consolider un modèle utile à nos concitoyens et à nos territoires, un modèle viable, un modèle d'avenir à l'heure de la transition écologique et solidaire.

Mesdames et Messieurs, nous savons aussi que le système de l'économie sociale et solidaire, tous secteurs confondus, est en première ligne dans la crise sanitaire que nous vivons.

En première ligne pour amortir le choc économique et social que nous allons vivre.

En première ligne aussi car tout ce qui touche à l'humain est fragile, a fortiori quand le modèle économique est basé sur des valeurs humanistes.

C'est pourquoi avec Jacques BILIRIT et Christine GONZATO-ROQUES, nous avons voulu que le Département agisse vite et fort.

Dès le vote du budget, le 3 juillet dernier, nous avons dressé un état des lieux pour cadrer nos interventions. Nous avons voté 100 000 euros de crédits nouveaux que nous consacrerons exclusivement au secteur de l'ESS. Nous avons également adopté un plan de 300 000 euros pour soutenir le monde associatif directement affecté par la crise du coronavirus.

Ces actions immédiates s'inscrivent dans un agenda de long terme plus global que je veux ici rappeler.

Le 28 juillet, nous avons lancé l'appel à projets pour le soutien à l'émergence de projets innovants dans le champ de l'ESS. Les candidatures ont été clôturées le 18 septembre. Je le rappelle, les projets retenus bénéficieront d'un soutien départemental en termes d'actions de communication.

Les Etats généraux de l'ESS que nous lançons aujourd'hui constituent le 2^{ème} étage de la fusée. Hormis la proclamation des résultats de l'appel à projets, ils sont le point de départ d'une concertation approfondie avec l'ensemble des acteurs concernés.

Notre objectif, c'est de pouvoir présenter une feuille de route au premier semestre 2021 avec, à la clé, une politique globale et ambitieuse.

Encore une fois, le Département n'agira pas seul. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, je souhaite que nous puissions avancer avec le Conseil régional qui fixe le cadre avec la Chambre régionale de l'ESS.

Place maintenant aux ateliers et aux conférences. Je souhaite que les échanges que nous aurons aujourd'hui nous permettent d'avancer pour que le Lot-et-Garonne conforte sa place de territoire référent en matière d'économie sociale et solidaire.

Je vous remercie pour votre attention.